



Prix Louis-Philippe Pigeon

APPEL DE CANDIDATURES

Depuis 1989, le prix Louis-Philippe Pigeon vise à reconnaître et à souligner l'accomplissement d'un **acte méritoire** d'un membre du Jeune Barreau de Québec.

Le prix est attribué par le conseil d'administration du Jeune Barreau de Québec et sera décerné lors de la cérémonie officielle de la rentrée du Barreau de Québec, qui aura lieu le 10 septembre 2010.

Les personnes intéressées à soumettre une candidature doivent communiquer un dossier respectant les conditions suivantes :

Éligibilité : Toute personne membre du Jeune Barreau de Québec au moment de l'accomplissement de l'acte méritoire

Dossier : Le dossier de candidature contient une lettre expliquant l'acte méritoire de même qu'un curriculum vitae du / de la candidat(e)

Échéance : Le dossier doit être reçu au plus tard le **16 juillet 2010**

Dépôt : Le dossier doit être adressé au Jeune Barreau de Québec et déposé au local du Barreau de Québec, situé à l'adresse suivante :

**Jeune Barreau de Québec
a/s de Me Andréanne Gobeil
300, boulevard Jean-Lesage
Bureau RC-21
Québec (Québec) G1K 8K6
Casier no. 4**

Pour plus d'information, communiquez avec Me Andréanne Gobeil au (418) 658-9966. Pour consulter les règlements complets du Prix Louis-Philippe Pigeon, rendez vous au : [http:// www.jeunebarreaudequebec.ca](http://www.jeunebarreaudequebec.ca)